

**Rapport Annuel 1999** 











Ce rapport annuel est également disponible sur internet: www.vms-keytrade.com Editeur responsable: J-G. Zurstrassen / à dater du 1er juin 2000: Boulevard du Souverain 100 - 1170 Watermael-Boitsfort

Design by BULB creative agency - www.bulb.be





Rapport annuel 1999





# Table of contents - Table des matières

01.	A word from the board of directors	
	English version	p. 04
	Version française	p. 06
02.	Organigram of the group	p. 08
03.	Evolution of the share price	p. 09
04.	Consolidated accounts	p. 10
05.	Social accounts	p. 08
06.	Consolidated management report presented by the board of directors to the ordinary general meeting of the shareholders on 9 may 20000	
	English version	p. 04
	Version française	p. 06
07.	Calendar	p. 45
08.	Contacts	p. 50











# A word from the board of directors

01.

1999 witnessed the emergence of e-commerce in general and on-line financial transactions in particular. This is an entirely new market, in which we are seeking to establish a front-line position.

Our commercial activities started in 1998 with the opening of real-time link-ups to the American market. This was a first in Europe.

Our rapid success demonstrated the everincreasing demand for this type of service. We therefore proceeded to open further real-time linkups with other stock markets, such as Brussels, Paris, Easdaq, Amsterdam and Frankfurt.

We have always operated the same policy of transparency with regard to price levels and the quality of our service. For each market to which we provide access, we have constructed a working model, which offers our clients two major advantages.

Firstly, there is a very low fixed cost per transaction. In this respect, we aim to profile ourselves as a discount broker and hope to be able to offer a transaction cost of EUR 24,95 per transaction, and this for sums ranging between EUR 0 and EUR 50.000.

Secondly, we can guarantee real-time transactions. This means that any order processed by the market is completed in a matter of seconds. Moreover, our systems are programmed in such a way as to provide immediate confirmation to our clients. For every market we cover, the placing of an order at the market price will be implemented and confirmed within an average of +/- 10 seconds. The fastest transactions will take only 3 seconds.

We believe that it is this combination of low prices, high-quality transparent execution and access to several markets in several currencies, which gives us a unique competitive advantage in Europe. This, above all, is the secret of our success.

We have applied the same principles, with equal success, to our Luxembourg branch.

Given this growing success, we have felt it necessary to provide our company with a revised structure, which will enable it to look forward to a secure future.

The first step was to request the banking and finance Commission for formal recognition of our position as an investment company. As a result, our company is now regulated by an external legal control body, which in turn has reinforced our own internal control procedures and the standard of professionalism within our organisation.

The second step was to secure quotation on the Euro/Nm segment of the Brussels Stock Exchange. Our first quotation took place on the 11th December 1999.

These two steps have given a major boost to our company. We are presently undergoing an important period of expansion. A thorough internal reorganisation has provided a much more disciplined structure. In short, we are ready to expand.

#### Results

The turnover has increased by 30% in relation to the IPO projection issued in December 1999. In fact, it is expected that the consolidated turnover will eventually amount to EUR 2.332.000. This marked progression is attributable to several different factors, such as favourable market conditions, the effect of the IPO and the results of advertising campaigns.

The operating result has increased by 160% in relation to the IPO projection issued in December 1999, amounting to a total EUR 239.484 (compared to an estimate of EUR 149.000). This confirms the profitability of the company's 'business model' with regard to its main activity and the operating profit is clearly positive. It should, however, also be noted that the Luxembourg branch had a negative balance of +/-EUR 100.000 on its result, taking into account the start-up period.

Exceptional costs reached a total of EUR 717.959, some 30% more than the projection of EUR 550.000. This figure mainly relates to additional IPO costs, which were higher than originally anticipated and which were fully paid off in 1999.

Losses after tax amounted to EUR 478.474, and this against an expected loss of EUR 466.000. In other words, this result was foreseen.

The higher than anticipated exceptional costs effectively offset the operating profits (which were also higher than previously estimated).

## **Prospects**

The year 2000 will be a year of decision for our company. We intend to implement a threepronged action plan. Firstly, we shall reinforce our dominant position in Belgium and Luxembourg. Secondly, we shall continue to emphasise the importance of technical innovation. For example, at the beginning of this year we installed a WAP platform, which a number of our clients are already using to carry out their stock market transactions. Other significant technical improvements will follow in the course of the year. Thirdly, our goal is to open at least 2 more branches during the year 2000. If we are able to reach these objectives, it will represent a major accomplishment for a company and a further strengthening of its position in the market place.

As shareholders or future shareholders, please rest assured that the Board of Directors and the staff (the majority of whom are also shareholders), are fully committed to these objectives and all share the same goal: to increase the value of our business, thereby increasing the value of your investment.

The year 2000 will be an exciting one in many ways and consequently it is with great pleasure that I hereby invite you to attend next year's annual general meeting, when you will have the opportunity to comment on these significant events.

Jean G. Zurstrassen CEO



# Un mot du conseil d'administration

01.

L'année 1999 aura connu l'émergence de l'ecommerce en général et des transactions financières "online" en particulier. Il s'agit là d'un tout nouveau marché dans lequel nous entendons bien nous forger une place de premier plan. Nos activités ont débuté en septembre 1998 par l'ouverture de l'accès en temps réel aux marchés américains, ce qui constitua une première en Europe.

Le succès fut rapide, démontrant qu'une clientèle croissante était demandeuse de ce genre de service. Nous avons donc poursuivi dans cette voie en ouvrant l'accès en temps réel à d'autres places boursières comme Bruxelles, Paris, Easdaq, Amsterdam et Francfort. Nous avons toujours appliqué la même politique de transparence, tant au niveau des prix qu'au niveau de la qualité de l'exécution. En effet, pour chaque marché auquel nous donnons accès, nous construisons notre modèle de telle manière que nous offrons à nos clients deux avantages capitaux.

Tout d'abord, un prix d'exécution fixe et très bas par transaction. Nous nous positionnons comme un discount broker et sommes en mesure de proposer un prix d'exécution de l'ordre de EUR 24,95 par transaction pour des montants allant de EUR 0 à EUR 50.000.

Ensuite, une exécution en temps réel. Ce qui veut dire que les ordres exécutables par le marché le sont en quelques secondes et que les systèmes sont programmés de telle sorte que nos clients reçoivent confirmation immédiate de leur exécution. Ainsi, sur chaque marché que nous couvrons, un ordre au prix du marché sera exécuté et confirmé aux clients dans un délai de +/- 10 secondes en moyenne et de 3 secondes dans le meilleur des cas.

Nous sommes convaincus que c'est précisément cette combinaison d'un prix très bas, d'une exécution transparente et de qualité ainsi que d'un accès à plusieurs bourses et dans plusieurs devises qui nous confère un avantage compétitif unique en Europe et qui a fait principalement le succès de notre offre.

Nous avons appliqué ces mêmes principes à notre filiale au Luxembourg, où là aussi les résultats ne se sont pas fait attendre.

Devant le succès croissant de notre entreprise, il nous est apparu nécessaire de la doter d'une structure lui permettant d'appréhender son avenir en toute confiance.

La première démarche fut de demander à la Commission bancaire et financière un agrément en tant qu'entreprise d'investissement. Notre société est désormais régulée par un organe de contrôle légal, ce qui a requis un renforcement des procédures de contrôle interne tout en professionnalisant l'organisation dans son ensemble.

La seconde démarche consista à nous faire coter sur la bourse de Bruxelles – segment Euro/Nm. La première cotation eut lieu le 11 décembre 1999.

Ces 2 démarches ont donné un sérieux coup de fouet à notre société. En effet, nous sommes maintenant engagés dans un processus d'expansion important: après une complète réorganisation, la structure est bien en place et apte à assurer l'expansion.

#### Résultats

Le chiffre d'affaires est en hausse de 30% par rapport aux prévisions faites lors de l'IPO de décembre 1999. En effet, il était prévu initialement de réaliser un chiffre d'affaires consolidé de EUR 2.332.000. Cette forte progression s'explique par différents facteurs, comme les bonnes conditions des marchés, l'effet de l'IPO et le résultat des campagnes publicitaires.

Le résultat d'exploitation est en hausse de 160% par rapport aux prévisions effectuées lors de l'IPO de décembre 1999, pour atteindre EUR 239.484 contre EUR 149.000. Ce résultat confirme la rentabilité du "business model" de la société, dont il s'agit du premier exercice, se clôturant avec un résultat d'exploitation nettement positif. En outre, il convient de noter ici que la filiale luxembourgeoise a contribué négativement pour +/- EUR 100.000 dans le résultat, compte tenu de sa phase de démarrage.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à EUR 717.959, soit 30% de plus que les EUR 550.000 prévus. Ce montant concerne principalement les frais liés à l'IPO, supérieurs aux prévisions et qui sont amortis à 100% en 1999.

La perte après impôts s'élève à EUR 478.474 par rapport à une perte prévue de EUR 466.000.

Ce résultat est donc conforme aux prévisions.

Les charges exceptionnelles, plus importantes que prévues, compensent le résultat d'exploitation dépassant quant à lui les prévisions.

## **Perspectives**

L'année 2000 sera déterminante pour notre société. Nous allons poursuivre notre stratégie autour de 3 axes. Tout d'abord, nous allons renforcer notre position de leader en Belgique et au Luxembourg. Ensuite, nous continuerons à concentrer nos efforts sur l'innovation technologique. C'est ainsi que nous avons commencé l'année en implémentant une plateforme WAP que bon nombre de nos clients utilisent dorénavant pour exécuter leurs transactions boursières. D'autres innovations technologiques majeures suivront au cours de l'année

Enfin, nous lançons actuellement un processus d'expansion à l'étranger. Notre objectif est d'ouvrir au moins 2 filiales/succursales au cours de l'année 2000.

Bref, ce ne sont certes pas les défis qui nous feront défaut!

En tant qu'actionnaires ou futurs actionnaires, soyez convaincus que le Conseil d'administration et les membres du personnel, pour la plupart actionnaires eux-mêmes, sont enthousiastes et déterminés à réaliser les objectifs qu'ils se sont fixés pour l'année 2000. Ceci dans un seul et même but: faire augmenter la valeur de l'entreprise et par conséquent de votre investissement.

Cette année 2000 sera passionnante à bien des égards et je vous donne déjà rendez-vous l'année prochaine dans notre rapport annuel afin de vous en commenter les événements majeurs.

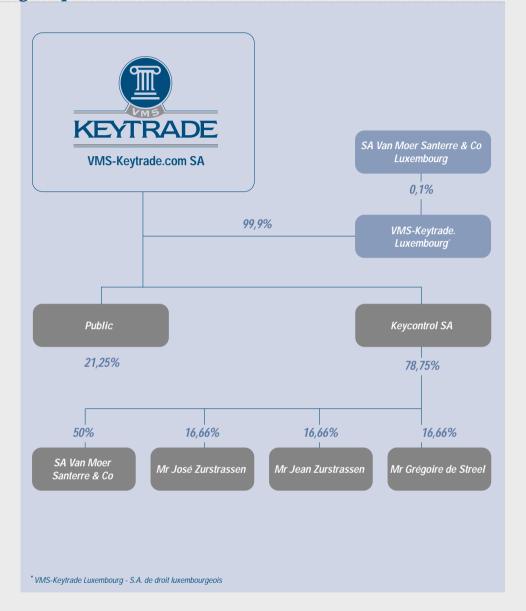
Jean G Zurstrassen





# Organigram of the group





# Evolution of the share price

VMS NM ↓ 43.00-3.00 • 41.00/---- • 2,082x-- • Equity GP

Trade Line: VMS NM Equity









# Consolidated Account

	COMPTE	.0 001100			المراكبة المنافقة		_	_			
RAISON OU DENOMINA	ATION SOCIALE	DE L'ENTRI	EPRISE C	CONSOLIDA	NTE (1)			(	2) .:. <b>VI</b> V	IS-Keytra	de.com
Forme juridique :Soci	été anonyme										
Adresse :Boulevard.A	nspachlaan						N°:	111		Bte	: <b>7</b>
Code postal : 1000	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Commune :	Bruxelles	3.1							
Registre : RC		Greffe de :	BRUXEL	LES			N°:	627.7	95		
			N	uméro de T	√A ou numéi	ro nationa	, _		447.12	5.062	
				amero de 1	V/ Cu mamo	io nationa	_				
COMPTES CONSOLIDE	ES communiqué	s à l'assemble	e général	le du		[	(	09 / 0	5/200	0	
et relatifs à l'exercice co	uvrant la période	e du	[	26 / 08	/ 1998	au		30 / 1.	2 / 199	9	
Ex	ercice précéden	t du	[	/ /		] au [		/	/		
Les montants relatifs à l	exercice précéd	ent sont ident	tiques à ce	eux publiés	antérieureme	ent: oui	/ no	n <sup>(1)</sup>			
LISTE COMPLETE : ADMINISTRATEURS of consolidés											
									**************		
ZURSTRASSEN José Rue des Prés 75, Administrateur	4802 Heusy, BE	ELGIQUE at : 14/08/199	8 <i>Fin.</i> 6	de mandat :							
Rue des Prés. 75,	4802 Heusy, Bi Début de manda -Guillaume, e. 67, 1170 Wai égué Début d	ELGIQUE at : 14/08/199 dermael-Boitst de mandat : 1	8 Fin.o fort, BELG 4/08/1998	de mandat : GIQUE Fin de i	11/05/2004			***************************************			
Rue des Prés. 75, Administrateur ZURSTRASSEN Jean Rue de la Sapinièn	4802 Heusy, Bt Début de manda -Guillaume, e. 67, 1170 Wai égué Début d	ELGIQUE at : .14/08/199 fermael-Boitst de mandat : 1: s, BELGIQUE	8 Fin.c fort, BELG 4/08/1998	de mandat : AQUE Fin de l	11/05/2004 mandat:: 11/	05/2004					
Rue des Prés. 75, Administrateur  ZURSTRASSEN. Jean Rue de la Sapinièn Administrateur délé .de STREEL. Grégoire, Rue Saint George.	4802 Heusy, Bt Début de manda -Guillaume, e. 67, 1170 Wai égué Début d	ELGIQUE at : .14/08/199 fermael-Boitst de mandat : 1: s, BELGIQUE	8 Fin.c fort, BELG 4/08/1998	de mandat : AQUE Fin de l	11/05/2004 mandat :: .11/0 11/05/2004	05/2004					lbis., 1ter
Rue des Prés. 75, Administrateur  ZURSTRASSEN. Jean Rue de la Sapinièn Administrateur délé .de STREEL. Grégoire, Rue Saint George.	4802. Heusy, Bit Début de mande -Guillaume, e. 67, 1170. Wai égué. Début de 	ELGIQUE at : 14/08/199 fermael-Boitst de mandat : 1: s, BELGIQUE at : 14/08/199	8 Fin. 6 fort, BELG 4/08/1998 : 9 Fin. 6	de mandat.:  ElQUE  Fin. de  de mandat.:	11/05/2004 mandat : .11/0 11/05/2004 (éver	05/2004 otuellemen					lbis., 1ter
Rue des Prés. 75, Administrateur  ZURSTRASSEN. Jean Rue de la Sapinièn Administrateur déle de STREEL. Grégoire, Rue Saint George Administrateur  Sont joints aux présents	4802 Heusy, Bit Début de mande Guillaume, e. 67, 1170 Wai gué Début de .45, 1050 Ixelle Début de mande	ELGIQUE at : 14/08/199 fermael-Boitst le mandat : 1- s, BELGIQUE at : 14/08/199 lidés : - le ra - le ra	8 Fin. 6  fort, BELG  4/08/1998  : 9 Fin. 6  pport de g	de mandat :  Fin de 1  de mandat :	11/05/2004 mandat11/\(\text{11/05/2004}\) (éver olidé comptes coi	05/2004 ntuellemen	nt sui				Ibis., 1ter
Rue des Prés. 75, Administrateur  ZURSTRASSEN. Jean Rue de la Sapinièn Administrateur déle  de STREEL Grégoire, Rue Saint George. Administrateur	4802 Heusy, Bit Début de mande Guillaume, e. 67, 1170 Wai gué. Début de mande Début de mande de comptes conso	ermael-Boitst de mandat : 1.  s, BELGIQUE at : 14/08/199 de mandat : 1.  s, BELGIQUE at : 14/08/199 didés : - le ra - le ra	8 Fin.6  fort, BELG 4/08/1998  Fin.6  pport de g pport de c X D'UNE S	de mandat :  SIQUE Fin de I  de mandat :  gestion cons	nandat11/05/2004 (éver olidé comptes coi	05/2004 ntuellemen	nt sui	ite aux	pages (	CONSO -	
Rue des Prés. 75, Administrateur  ZURSTRASSEN. Jean. Rue de la Sapinièn. Administrateur déle .de STREEL. Grégoire, .Rue Saint GeorgeAdministrateur.  Sont joints aux présents  CAS OU LES COMPTE	4802 Heusy, Bit Début de mande -Guillaume, a. 67, 1170 Wai égué Début de mande -Début de mande -Comptes conso S CONSOLIDES le belge déposar	ermael-Boitst de mandat : 1.  s, BELGIQUE at : 14/08/199 de mandat : 1.  s, BELGIQUE at : 14/08/199 didés : - le ra - le ra	8 Fin.6  Fin.6  pport de c pport de c X D'UNE S al du 6 m.	de mandat :  SIQUE Fin de  de mandat :  gestion cons contrôle des  SOCIETE D  ars 1990, ar	11/05/2004 mandat :: 11/05/2004 (éver olidé comptes coi E DROIT ET ticle 8, § 2, 4	ntuellemennnsolidés "RANGER *a):	nt sui	ite aux	pages (	CONSO -	
Rue des Prés. 75, Administrateur  ZURSTRASSEN. Jean Rue de la Sapinièn Administrateur déle  de STREEL. Grégoire, Rue Saint George. Administrateur  Sont joints aux présents  CAS OU LES COMPTE Dénomination de la filial	4802 Heusy, Bit Début de mande Guillaume, e. 67, 1170 Wat A5, 1050 Ixelle Début de mande Comptes conso Comptes conso S CONSOLIDES Le belge déposar	ELGIQUE at : 14/08/199 itermael-Boitst de mandat : 1: s, BELGIQUE at : 14/08/199 lidés : - le ra - le ra S SONT CEU; nte (arrêté roy	8 Fin.6  Fin.6  pport de c pport de c X D'UNE S al du 6 m.	de mandat :  SiQUE Fin de  de mandat :  gestion cons contrôle des SOCIETE D ars 1990, ar	11/05/2004 mandat ::.11/05/2004 (éver olidé comptes coi E DROIT ET ticle 8, § 2, 4	ntuellemennnsolidés RANGER (°a):	tht sui	ite aux	pages	CONSO	
Rue des Prés. 75, Administrateur  ZURSTRASSEN. Jean. Rue de la Sapinièn. Administrateur déle .de STREEL. Grégoire, .Rue Saint GeorgeAdministrateur.  Sont joints aux présents  CAS OU LES COMPTE	4802 Heusy, Bit Début de mande  Guillaume, e. 67, 1170 Wal  égué Début de mande  A5, 1050 Ixelle Début de mande  comptes conso  S CONSOLIDES le beige déposai  Numéro de l'  déposées : 20	ELGIQUE at : 14/08/199 itermael-Boitst de mandat : 1: s, BELGIQUE at : 14/08/199 lidés : - le ra - le ra S SONT CEU; nte (arrêté roy	8 Fin.6  Fin.6  pport de c pport de c X D'UNE S al du 6 m.	de mandat :  SiQUE Fin de  de mandat :  gestion cons contrôle des SOCIETE D ars 1990, ar	11/05/2004 mandat ::.11/05/2004 (éver olidé comptes coi E DROIT ET ticle 8, § 2, 4	ntuellemennnsolidés RANGER (°a):	tht sui	ite aux	pages	CONSO	
Rue des Prés. 75, Administrateur  ZURSTRASSEN Jean Rue de la Sapinien Administrateur déle .de STREEL Grégoire, Rue Saint George. Administrateur  Sont joints aux présents  CAS OU LES COMPTE Dénomination de la filial	4802 Heusy, Bit Début de mande  Guillaume, e. 67, 1170 Wal  égué Début de mande  A5, 1050 Ixelle Début de mande  comptes conso  S CONSOLIDES le beige déposai  Numéro de l'  déposées : 20	ELGIQUE at : 14/08/199 itermael-Boitst de mandat : 1: s, BELGIQUE at : 14/08/199 lidés : - le ra - le ra S SONT CEU; nte (arrêté roy	8 Fin.6  Fin.6  pport de c pport de c X D'UNE S al du 6 m.	de mandat :  SiQUE Fin de  de mandat :  gestion cons contrôle des SOCIETE D ars 1990, ar	11/05/2004 mandat ::.11/05/2004 (éver olidé comptes coi E DROIT ET ticle 8, § 2, 4	ntuellemen nsolidés RANGER (°a):	tht sui	rite aux	pages	CONSO	
Rue des Prés. 75, Administrateur  ZURSTRASSEN Jean Rue de la Sapinien Administrateur déle .de STREEL Grégoire, Rue Saint George. Administrateur  Sont joints aux présents  CAS OU LES COMPTE Dénomination de la filial	4802 Heusy, Bit Début de mande -Guillaume, a. 67, 1170 Wat sigué Début de mande -Début de mande -Comptes conso -Comptes conso -Comptes déposar	et GIQUE at : 14/08/199  termael-Boitst fe.mandat : 1: s, BELGIQUE at : 14/08/199  lidés : - le ra - le ra - le ra s SONT CEU; nte (arrèté roy	8 Fin.6  Fin.6  pport de c pport de c X D'UNE S al du 6 m.	de mandat :  SiQUE Fin de  de mandat :  gestion cons contrôle des SOCIETE D ars 1990, ar	11/05/2004 mandat ::.11/05/2004 (éver olidé comptes coi E DROIT ET ticle 8, § 2, 4	o5/2004 multiuellemen msolidés RANGER *a): ent norma	tht sui	non noture quality	pages (	CONSO	
Rue des Prés. 75, Administrateur  ZURSTRASSEN. Jean Rue de la Sapinièn Administrateur délé  de STREEL Grégoire, Rue Saint George. Administrateur  Sont joints aux présents  CAS OU LES COMPTE Dénomination de la filial  Nombre total de pages objet : 7, 8, 9, 12, 14,	4802 Heusy, Bit Début de mande Guillaume, a. 67, 1170 Wai régué Début de mande 45, 1050 keile Début de mande Comptes conso S CONSOLIDES e belge déposai Numéro de T déposées : 20 19 Signature	et GIQUE at : 14/08/199 dermael-Boitst de mandat : 1: s, BELGIQUE at : 14/08/199 didés : - le ra - le ra - le ra S SONT CEU tote (arrêté roy	8 Fin.6  Fin.6  pport de c pport de c X D'UNE S al du 6 m.	de mandat :  SiQUE Fin de  de mandat :  gestion cons contrôle des SOCIETE D ars 1990, ar	11/05/2004 mandat ::.11/05/2004 (éver olidé comptes coi E DROIT ET ticle 8, § 2, 4	ntuellemen nsolidés RANGER sante ent norma	La lisé	non non qualitus	pages (	CONSO	

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) des ADMINISTRATEURS ou GERANTS de l'entreprise consolidante et du des REVISEURS D'ENTREPRISES ayant contrôlé les comptes annuels consolidés. (suite)

#### VAN MOER André, Agent de change

Avenue Léopold 65, 1330 Rixensart, BELGIQUE Administrateur

Début de mandat: 14/08/1998 Fin de mandat: 11/05/2004

#### SANTERRE Charles, Agent de change

Rue Charles Martel 54, Luxembourg, LUXEMBOURG Administrateur délégué Début de mandat: 14/08/1998 Fin de mandat: 11/05/2004

# **BOUMONVILLE Etienne, Agent de change**

Chemin de Caracole 35, 5000 Namur, BELGIQUE

Administrateur

Début de mandat: 14/08/1998 Fin de mandat: 28/10/1999

## VAN MOER Cédric, Agent de change

Avenue Léopold 65, 1330 Rixensart, BELGIQUE Administrateur

Début de mandat: 28/10/1999 Fin de mandat: 09/05/2000

## VANSTREELS, DE BOM VAN DRIESSCHE & C° (BE 447.125.062)

Oude Vilvoordsebaan 21, 1860 Meise, BELGIQUE Commissaire-reviseur

Début de mandat: 14/08/1998 Fin de mandat: 14/05/2002

# Est représenté par:

De Bom Van Driessche Jan, Réviseur d'entreprise

Koninklijke Kasteeldreef 36, 1860 Meise,

BELGIQUE



	Codes	Exercice	Exercice précédent
			**************************************
BILAN CONSOLIDE APRES REPARTITION 1			
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	574	
I. Frais d'établissement (annexe VII)	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. VIII)	21		
III. Ecarts de consolidation positifs (ann. XII)	9920		
IV. Immobilisations corporelles (ann. XI)	22/27	572	
A. Terrains et constructions	22		***************************************
B. Installations, machines et outillage	23	571	
D. Location-financement et droits similaires	25		······
E. Autres immobilisations corporelles	26	***************************************	
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	1	
V. Immobilisations financières (ann. I à IV et X)	28	2_	
A. Entreprises mises en équivalence	9921		
1. Participations	99211		
2. Créances	99212		
B. Autres entreprises	284/8	<b>2</b>	
Participations, actions et parts     Créances	284 285/8	2	
2. Greances	285/8		
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	7 183	
VI. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VII. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks <sup>2</sup>	30/36		
1. Approvisionnements	30/31		
En-cours de fabrication	32		
4. Marchandises	34		
5. Immeubles destinés à la vente	35		
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VIII. Créances à un an au plus	40/41	706	
A. Créances commerciales	40	680	
B. Autres créances	41	26	
IX. Placements de trésorerie	50/53	6 196	
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53	6.196	
X. Valeurs disponibles	54/58	231	
XI. Comptes de régularisation	490/1	50	
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	7 757	
TOTAL DE L'ACTIF	20/50	7 737	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
	PASSIF			
	CAPITAUX PROPRES	10/15	6 891	
	CAPITAL	10	800	
	A. Capital souscrit	100	800	
	B. Capital non appelé	101		
	Primes d'émission	11	6 569	***************************************
		12	0 309	
I.	Plus-values de réévaluation			
٧.	Réserves consolidées (ann. XI) (+)(-)	9910	( 478)	
	Ecarts de consolidation négatifs (ann. XII)	9911		
n.	Ecarts de conversion	9912		
711.	Subsides en capital	15		
	INTERETS DE TIERS			
10.	Intérêts de tiers	9913	1	
	PROVISIONS, IMPOTS DIFFERES ET			
	LATENCES FISCALES	16	10	
<b>K</b> .	A. Provisions pour risques et charges	160/5	10	
٠.	Pensions et obligations similaires.	160		<del></del>
	2. Charges fiscales	161		
	Grosses réparations et gros entretien	162		
	4. Autres risques et charges	163/5	10	
	B. Impôts différés et latences fiscales (ann. VI,B) .	168		
	•			
	DETTES	17/49	855	
ζ.	Dettes à plus d'un an (ann. XIII)	17		
	A. Dettes financières	170/4		
	Emprunts subordonnés	170	0.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.00.0	***************************************
	Emprunts obligataires non subordonnés	171		
	3. Dettes de location-financement et assimilées.	172	0.010.000.000.000.000.000.000.000.000.0	
	4. Etablissements de crédit	173		
	5. Autres emprunts	174		
	B. Dettes commerciales	175		
	1. Fournisseurs	1750		
	2. Effets à payer	1751		
	C. Acomptes reçus sur commandes	176		
	D. Autres dettes	178/9		310301010101010101010101010101010101010
a.	Dettes à un an au plus (ann. XIII)	42/48	855	
	A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
	B. Dettes financières	43		
	Etablissements de crédit	430/8		
	2. Autres emprunts	439		
	C. Dettes commerciales	44	814	
	1. Fournisseurs	440/4	814	
	2. Effets à payer	441		
	D. Acomptes reçus sur commandes	46		
	E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	36	
	1. Impôts	450/3	<b>2</b>	
	2. Rémunérations et charges sociales	454/9	34	
	F. Autres dettes	47/48	5	
***	Comptes de régularisation	492/3		
w.				

Article 32 de l'arrêté royal du 6 mars 1990.
 Possibilité de regroupement des stocks (article 29, § 1, al. 2 de l'arrêté royal de 6 mars 1990).





		Codes	Exercice	Exercice précédent
	COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE     (ventilation des résultats d'exploitation     en fonction de leur nature)			
Α	entes et prestations Chiffre d'affaires (ann. XIV, A) Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution	70/74 70	3.050 3.050	
	(augmentation +, réduction -)	71 72 74		
	oût des ventes et des prestations (-) Approvisionnements et marchandises	60/64 60 600/8		
	réduction +)	609 61	2 188	
D	(ann. XIV, B)	62	37. <b>4</b>	
E	corporelles	630	240	
F	(dotations +, reprises -)	631/4 635/7		
	utilisations et reprises -)	640/8	10	
I.	frais de restructuration	649 9960		
	énéfice d'exploitation     (+)       erte d'exploitation     (-)	70/64 64/70	228	
A B	roduits financiers  Produits des immobilisations financières  Produits des actifs circulants  Autres produits financiers	75 750 751 752/9	12	
A	harges financières (-) . Charges des dettes Amortissements sur écarts de consolidation positifs Réductions de valeur sur actifs circulants autres que	65 650 9961	1)	
	ceux visés sub. II.E (dotations +, reprises -)	651 652/9		
	lénéfice courant avant impôts	70/65 65/70	239	
	erte courante avant impois	03/70		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
	2. COMPTE DE RESULTATS CONSOLIDE			
	(suite)			
		1		
VIII	Dradulta avaantlannala	76		
VII.	Produits exceptionnels	/6		
	A. Reprises d'amortissements et de réductions de			
	valeur sur immobilisations Incorporelles et			
	corporelles	760		
	B. Reprises d'amortissements sur écarts de	1.00		***************************************
		0070		
	consolidation	9970	,	
	C. Reprises de réduction de valeur sur			
	immobilisations financières	761		
	D. Reprises de provisions pour risques et charges			
	exceptionnels	762		
	E. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés	763		
	F. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, C)	764/9		
VIII.	Charges exceptionnelles ( - )	66	<u>( 718</u> )	
	A. Amortissements et réductions de valeur			
	exceptionnels sur frais d'établissement, sur			
	immobilisations incorporelles et corporelles	660	642	
	B. Amortissements exceptionnels sur écarts de	1 000		
		l		
	consolidation positifs	9962		
	C. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
	D. Provisions pour risques et charges exceptionnels			
	(dotations +, utilisations -)	662		
	E. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
		664/8		
	F. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV, C)	004/8	76	
	G. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre			
	de frais de restructuration ( - )	669	***************************************	
	H. Prise en résultats d'écarts de consolidation			
	négatifs	9963		
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	****		
IX.	Bénéfice de l'exercice, avant impôts (+)	70/66		
	Perte de l'exercice, avant impôts ( - )	66/70	( 479)	
		00//0	4,07	
X.	A. Prélèvements sur les impôts différés et latences			
	fiscales	780		
	B. Transfert aux impôts différés et latences			
	fiscales	680		
	nscales	000		
XI.	Impôts sur le résultat	67/77		
,	A. Impôts (ann. XIV,D)	670/3		
		010/3		
	B. Régularisations d'impôts et reprises de			
	provisions fiscales	77		
XII.	Bénéfice de l'exercice	70/67		
	Perte de l'exercice	67/70	( 479 )	
XIII.	Quote-part dans le résultat des entreprises	1		
	mises en équivalence	9975		
	A. Résultats en bénéfice	99751		
	B. Résultats en perte	99651		
	D. Rosultats on porta	99001		
XIV	Bénéfice consolidé	9976		
,,,,,,	Perte consolidée	9966	( 479)	
	,		4/9)	
	A. Part des tiers	99761		
	B. Part du groupe	99762	478.}	
		1		



#### 3. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

#### I. LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES ET DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO de TVA ou du NUMERO NATIONAL.	Méthode utilisée (G/P/E1/E2/E3/E4/E5/ E6/E7/E8/E9) 1 2	Fraction du capital détenue <sup>3</sup> (en %)	Variation du % de détention du capital (par rapport à l'exercice précédent) <sup>4</sup>
VMS KEYTRADE Luxembourg Rue Charles Martel 54 L-2134 Luxembourg GRAND DUCHE DU LUXEMBOURG	G	99.80	99.80

(éventuellement suite aux pages CONSO 6bis, 6ter, ...)

## V. Critères de consolidation et modifications du périmètre de consolidation

A. Identification des critères qui président à la mise en oeuvre des méthodes de consolidation par intégration globale et proportionnelle et de la méthode de mise en équivalence ainsi que des cas, avec justification, où il est dérogé à ces critères (en vertu de l'article 69 1. de l'arrêté royal de 6 mars 1990).

Sont consolidés par la méthode de l'intégration globale toutes les sociétés sur lesquelles la société exerce le contrôle, à savoir:

<sup>1</sup> G : Consolidation globate
P : Consolidation proportionnelle (avec mention, dans la première colonne, des éléments desquels résults la direction conjointe)
E1 : Mise en équivalence d'une entreprise associée (article 45,3° de l'artêté royal du 6 mars 1990)
E2 : Mise en équivalence d'une filiale de fait et dont l'iniusion dans la consolidation serait contraire au principe de l'image fidèle (article 14,5°)
E3 : Mise en équivalence d'une filiale dont les activités sont à ce point différentes que son inclusion serait contraire au principe de l'image fidèle (article 14,5°)
E4 : Mise en équivalence d'une filiale en liquidation, d'une filiale ayant renoncé à poursuivre ses activités, d'une filiale sans perspective de continuité des activités (article 15)
E5 : Mise en équivalence d'une filiale commune dont l'activité n'est pas étroitement intégrée dans l'activité de l'entreprise disposant du contrôle conjoint (article 45,8;2)
E5 : Mise en équivalence d'une filiale pour laquelle des restrictions groves et durables affectent l'exercice effectif du pourvoir sur celle-ci ou l'utilisation de son patrimoine par celle-ci (article 13,2°)
E5 : Mise en équivalence d'une filiale pour laquelle des informations nécessaires à son inclusion dans la consolidation ne peuvent être obtenues sans frais disproportionnés ni sans délai injustifié (article 13,3°)
E9 : Mise en équivalence d'une filiale dans laquelle les actions et parts sont détenues exclusivement en vue de leur cession utlérieure (article 13,4°).
E5 : Line contraite du pourvoir sur celle-ci dans laquelle les actions et parts sont détenues exclusivement en vue de leur cession utlérieure (article 13,4°).
E5 : Line averation du pourcentage de détention du capital elternion du capital eltern

<sup>\*</sup> VMS KEYTRADE LUXEMBOURG S.A.





## VI. Règles d'évaluation et méthodes de calcul des latences fiscales

A. Relevé des critères ayant présidé à l'évaluation des différents postes des comptes annuels consolidés, notamment les critères relatifs:

- aux constitutions et aux ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations (en vertu de l'article 69 VIa. de l'arrêté royal du 6 mars 1990)
- aux bases de conversion pour les montants qui sont ou qui, à l'origine, étaient exprimés dans une monnaie différente de celle dans laquelle les comptes annuels consolidés sont libellés et pour les états comptables des filiales et des entreprises associés de droit étranger (en vertu de l'article 69 VI. b. de l'arrêté royal du 6 mars 1990).

Etant donné que les règles d'évaluation de la filiale ne sont pas significativement différentes de celles de sa mère, il n'a pas été nécessaire de procéder à des retraitements ni au calcul d'impôts différés. Les deux sociétés consolidées tiennent leur comptes en Euro.

Bien que la filiale n'ai été acquise qu'en novembre 1999, la consolidation a néanmoins intégré tous les résultats de cette dernière comme s'ils appartenaient au groupe.

L'acquisition des parts de VMS Keytrade Luxembourg c'est faite au pair comptable, il n'y a donc pas eu d'écart de consolidation.

# Règles particulières

#### **ACTIF**

Frais d'établissement: Les frais d'établissement sont amortis à 100%. Les frais d'augmentation de capital sont amortis linéairement à 100%.

## Immobilisations corporelles:

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition, qui comprend, outre le prix d'achat, la TVA non récupérable et les autres frais accessoires.

Elles sont amorties de manière à les amener à leur valeur résiduelle au terme de leur durée de vie estimée. Les principaux taux d'amortissement utilisés sont les suivants:

Matériel informatique 25 - 33% l'an Mobilier et autre matériel 10 - 20% l'an Matériel roulant 20 - 25% l'an

#### Immobilisations financières:

Les participations et actions détenues dans d'autres sociétés sont reprises à la valeur d'acquisition.

En cas de moins-values ou de dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de lasociété dans laquelle la participation est détenue, la participation fait l'objet d'une réduction de valeur. Les cautionnements en numéraire sont portés à

l'actif du bilan à leur valeur nominale.

## Créances à plus d'un an et à un an au plus:

Au moment de l'opération, les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Si elles sont libellées en monnaiesétrangères, elles sont enregistrées pour leur contre-valeur en euro au cours de jour d'acquisition. En fin d'exercice, elles sont évaluées sur base du dernier cours de change de l'exercice. Une réduction de valeur est Les charges à imputer et les produits à reporter opérée lorsque leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou Compromis ou des éléments connus.

lorsque la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable et à condition que la dépréciation soit

#### Placements de trésorerie:

En principe, les titres de placement sont estimés au dernier cours de Bourse de l'exercice lorsque leur marché est significatif.

Les autres placements de trésorerie sont estimés comme les créances.

# **Valeurs disponibles:**

Les valeurs disponibles sont valorisées à leur valeur nominale.

## Comptes de régularisation:

Les charges à reporter et les produits acquis son enregistrés au moment de la clôture sur base des éléments connus.

#### **PASSIF**

# **Provisions pour risques et charges:**

A la clôture de chaque exercice, le Conseil d'administration examine les provisions à constituer pour couvrir notamment

- 1. les grosses réparations ou gros entretien;
- 2. les risques découlant d'avances ou de garanties
- 3. d'autres risques s'il y a lieu

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sontdevenues sans objet.

#### Dettes à un an au plus:

Les dettes sont portées au passif du bilan à leur valeur nominale.

#### Compte de régularisation:

sont enregistrés au moment de la clôture sur base





# 

#### IX. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubrique 22 à 27 de l'actif)

		Codes	1. Terrains et constructions (rubrique 22)	2. Installations, machines et outillage (rubrique 23)	3. Mobillier et matériel roulant (rubrique 24)
a)	VALEUR D'ACQUISITION Au terme de l'exercice précédent	815			
	Acquisitions, y compris la production immobilisée	816 817			808
	Transferts d'une rubrique à une autre (+) (-) Ecarts de conversion	818 9985			
	. Autres variations¹	9986			808
	Au terme de l'exercice	819			808
b)	PLUS-VALUES Au terme de l'exercice précédent Mutations de l'exercice :	820			
	Actées Acquises de tiers	821 822		HOLOHOLOHOLOHOLOHOLOHOLOHOL	
	. Annulées	823 824			
	Ecarts de conversion	9987 9988			
	Au terme de l'exercice	825			
c)	AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR				
	Au terme de l'exercice précédent	826			
	Actés	827 828			237
	. Acquis de tiers	829 830			
	. Transférés d'une rubrique à une autre ( + ) ( - ) . Ecarts de conversion	831 9989			
	. Autres variations <sup>1</sup>	9990			
	Au terme de l'exercice	832			237
d)	VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME				
u)	DE L'EXERCICE (a)+(b)-(c)	833			571

Notamment mutations qui trouveraient leur source dans une modification du périmètre de consolidation (article 11 de l'arrêté royal du 3 décembre 1993).





## IX. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubrique 22 à 27 de l'actif) (suite)

	Codes	Location- financement et droits similaires	5. Autres immobilisations corporelles	6. tmmobilisations en cours et acomptes versés
		(rubrique 25)	(rubrique 26)	(rubrique 27)
a) VALEUR D'ACQUISITION				
Au terme de l'exercice précédent	815	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816	>1010		1
. Cessions et désaffectations	817			
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	818			
. Ecarts de conversion	9985			
. Autres variations <sup>1</sup>	9986			
Au terme de l'exercice	819			1
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
. Actées	821			
. Acquis de tiers	822			
. Annulées	823			
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	824			
. Ecarts de conversion	9987			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
. Autres variations <sup>1</sup>	9988			
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826		,	
. Actés	827			
. Répris car excédentaires (-)	828	010101010111111111111111111111111111111		
. Acquis de tiers	829			
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations (-)	830			
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	831			
. Ecarts de conversion	9989			
. Autres variations <sup>1</sup>	9990			
Au terme de l'exercice	832			
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE(a)+(b)-(c)	833			1
Dont :- Terrains et constructions	250			
- Installations, machines et outillage	251			
- Mobilier et matériel roulant	252			
- Modifier of material roulant	202			

## X. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)

	1. Participations	Codes	Entreprises     mises en     équivalence	2. Autres entreprises
a)	VALEUR D'ACQUISITION		(rubrique 99211)	(rubrique 284)
,	Au terme de l'exercice précédent	835		
	Mutations de l'exercice :			
	. Acquisitions	836		
	Cessions et retraits	837		
	. Transferts d'une rubrique à une autre	838		
	. Ecarts de conversion	9991		
	Au terme de l'exercice	839		
	The Comb do Toxorolog	***		
b)	PLUS-VALUES			
	Au terme de l'exercice précédent	840		
	Mutations de l'exercice :			
	. Actées	841		
	. Acquises de tiers	842		
	. Annulées	843		
	. Ecarts de conversion	9992		
	. Transférées d'une rubrique à une autre	844		
	Au terme de l'exercice	845	***************************************	
	Ad terrile de l'exercice	040		
c)	REDUCTIONS DE VALEUR			
1	Au terme de l'exercice précédent	846		
	Mutations de l'exercice :	1		
	Actées	847		
	. Reprises car excédentaires	848		
	. Acquises de tiers	849		
	. Annulées à la suite de cessions et retraits	850		
	Ecarts de conversion	9993		
	. Transférées d'une rubrique à une autre	851		
	Au terme de l'exercice	852		
	Au terrile de rexercice	032		
d)	MONTANTS NON APPELES			
	Au terme de l'exercice précédent	853		
	Mutations de l'exercice	854		
	Au terme de l'exercice	855		
e)	VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENTREPRISE			
	MISE EN EQUIVALENCE:	9994		
	. Quote-part dans le résultat de l'exercice	99941		
	. Eliminations du montant des dividendes afférents à cette participation	99942		
	. Autres types de variations des capitaux propres	99943		
	VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME			
	DE L'EXERCICE (a) + (b) - (c) - (d) +/- (e)	856		
	2. Créances		(rubrique 99212)	(rubrique 285/8)
		0.55		
	VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	857		
	Mutations de l'exercice :			
	. Additions	858		2
	. Remboursements	859		,,
	. Réductions de valeur actées	860		
	. Réductions de valeur reprises	86		
	. Ecarts de conversion	9995		
	. Autres (+)(-)	863		
	VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	864		2
	REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME	"		•
	DE L'EXERCICE	865		
	DE L'EXERCICE	000		

Notamment mutations qui trouveraient leur source dans une modification du périmètre de consolidation (article 11 de l'arrêté royal du 3 décembre 1993).



$\overline{}$	
ЧП	ץ ץ
Ш	U
	<u> ፲</u>

	RESERVES CONSOLIDEES	
XI.		

THE BEST TERRET OF THE STATE OF	Codes	Montants
RESERVES CONSOLIDEES AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT		(478.)
dans le résultat consolidé)		
	•	
	•	
	•	
		101011111111111111111111111111111111111
RESERVES CONSOLIDEES AU TERME DE L'EXERCICE	99004	( 478)

#### XIV. RESULTATS

- A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET (rubrique 70 du compte de résultats)
- A.1. Ventilation pour l'exercice et l'exercice précédent, par catégorie d'activité et par marché géographique à communiquer en annexe au document normalisé dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A.2. Chiffre d'affaires agrégé du groupe en Belgique (rubrique 70 du compte de résultats)	99083	2.992	
B. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL (en unités) ET FRAIS DE PERSONNEL			
B1. Entreprises consolidées par intégration globale			
B11. Effectif moyen du personnel	90901	9	
Ouvriers	90911		
Employés	90921	9	
Personnel de direction	90931		
Autres	90941		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
B12. Frais de personnel (rubrique 62 du compte de résultats)			
Rénumérations et charges sociales	99621	374	
Pensions	99622		
B13. Effectif moyen du personnel en Belgique occupé		_	
par les entreprises du groupe	99081	7	





C. RESU	JLTATS EXCEPTIONNELS	Exercice	Exercice précédent
C1.	Ventilations des AUTRES PRODUITS EXCEP- TIONNELS (rubrique 764/9), s'ils sont importants		
		H300001010101010101010101010101010101010	
		***************************************	
C2.	Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8), si elles sont importantes		
	Frais de lancement et de mise au point	<b>76</b>	

# VI.A. Règles d'évaluation (suite)

#### Placements de trésorerie:

En principe, les titres de placement sont estimés au dernier cours de Bourse de l'exercice lorsque leur marché est significatif.

Les autres placements de trésorerie sont estimés notamment comme les créances.

#### Valeurs disponibles:

Les valeurs disponibles sont valorisées à leur valeur nominale.

## Comptes de régularisation:

Les charges à reporter et les produits acquis son enregistrés au moment de la clôture sur base des éléments connus.

#### **PASSIF**

Provisions pour risques et charges: A la clôture de chaque exercice, le Conseil

d'administration examine les provisions à constituer pour couvrir

- 1. les grosses réparations ou gros entretien;
- 2. les risques découlant d'avances ou de garanties
- 3. d'autres risques s'il y a lieu

Les provisions afférentes aux exercices antérieurs sont régulièrement revues et reprises en résultats si elles sont devenues sans objet.

#### Dettes à un an au plus:

Les dettes sont portées au passif du bilan à leur valeur nominale.

# Compte de régularisation:

Les charges à imputer et les produits à reporter sont enregistrés au moment de la clôture sur base des éléments connus.





# XV. Droits et engagements hors bilan (suite)

B. Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou à des prestations déjà affectuées (suite)

C. Litiges importants et autres engagements importants (suite)

Une provision d'un montant de EUR 10.000 a été constituée afin de couvrir les frais relatifs à une action entammée par la société américaine KEY-TRADE Inc. à l'encontre de la société.

Keytrade Inc. a démarré en 1998 des activités de geants, à charge des el courtage boursier en ligne par internet. En octobre la consolidation (suite)

1999, elle acontacté la société par lettre notifiée afin de trouver un accord concernant l'utilisation du nom "Keytrade" sur le territoire américain. Bien que VMS-Keytrade.com ait déposé le nom "Keytrade" au E.U. avant Keytrade Inc. et qu'elle pense donc être dans son droit Keytrade Inc. a cependant intenté une action en justice auprès des tribunaux de l'Etat de New York à l'encontre de VMS-Keytrade.com. Il existe donc un risque que cette action soit poursuivie si aucun accord n'était trouvé, et que la Société encoure de ce fait des frais juridiques.

D. Engagements en matière de pensions de retraite et de survie au profit du personnel ou du dirrigeants, à charge des entreprises comprises dans la consolidation (suite)

# XVI. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION QUI NE SONT PAS COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

	Codes	1. ENTREPRISES LIEES		2. ENTREPRISE PARTICI	S AVEC LIEN DE PATION
		Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS     FINANCIERES     Participations et actions	926				
2. CREANCES	929	680			
. A plus d'un an	930				
. A un an au plus	931	680	A0100000000000000000000000000		
3. PLACEMENTS DE TRESORERIE	932				
. Actions	933				
. Créances	934				
4. DETTES	935				
. A plus d'un an	936				
. A un an au plus	937				

#### XVII. RELATIONS FINANCIERES AVEC LES ADMINISTRATEURS OU GERANTS DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

	Codes	Exercice
Montant global des rémunérations allouées en raison de leurs fonctions dans celle-ci, dans ses entreprises filiales et dans ses entreprises associées, y compris le montant des pensions de retraite allouées au même titre aux anciens administrateurs ou gérants	99097	391
i. Montant global des avances et des crédits accordés par la société consolidante, par une entreprise filliale ou par une entreprise associée	99098	

Rapport du commissaire-réviseur sur les comptes consolidés de l'exercice clôturé le 31 décembre 1999 présenté à l'assemblée générale des actionnaires de la s.a. "VMS-Keytrade.com"

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes consolidés établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 1999, dont le total du bilan s'élève à 7.757.212,39 EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 478.474,26 EUR. Nous avons également procédé à la vérification du rapport de gestion consolidé.

Les comptes annuels de VMS KEYTRADE LUXEMBOURG compris dans la consolidation pour un total d'actifs de 284.748,20 EUR et une perte de l'exercice de 102.500,94 EUR ont été contrôlés par un autre reviseur; nous nous sommes basés sur son attestation.

# Attestation sans réserve des comptes annuels

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de l'ensemble consolidé en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu les explications et informations requises pour nos contrôles. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes consolidés. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, des règles de consolidation et des estimations comptables

significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes consolidés clôturés au 31 décembre 1999 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'ensemble consolidé en conformité aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

En outre, le rapport consolidé de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés.

Meise, le 10 avril 2000

"Vanstreels, De Bom Van Driessche & C°", Société civile ayant emprunté la forme d'une société privée à responsabilité limitée, Commissaire-reviseur, représentée par

Jan De Bom Van Driessche commissaire-réviseur





# Social Account

05.

COMPTES ANNUELS EN MILL	JERS D'EUROS
RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : VMS-Keytrade.COM	
Forme juridique : Société.anonyme	
Adresse: Boulevard Anspach	N°: 111 Bte:
Code postal : 1000 Commune : Bruxelles 1	
Registre : RC	N°: 627795
_	ou numéro national 464,034,340
	u document le plus récent mentionnant la date de publication
des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.	2 document to plus recent mendormant la date de publication
COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du 09	/ 05 / 2000
et relatifs à l'exercice couvrant la période du 26 / 08 / 19	998 au 31 / 12 / 1999
Exercice précédent du / /	au / /
es montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux	publiés antérieurement : oui / nen *
Rue des Prés 75 , 4802 Heusy, BELGIQUE  Administrateur. Début de mandat : 28/08/1998 Fin de manda	nandat : 11/05/2004
ont joints aux présents comptes annuels : - le rapport des commiss	(éventuellement suite page C 1bis.)
- le rapport de gestion *	
lombre total de pages déposées : 23	s du document normalisé non déposées parce que san
Signature	Signature
(nom et qualité)	(nom et qualité)
Jean-Guillaume ZURSTRASSEN  Administrateur-délégué  Biffer ce qui ne convient pas.	Charles SANTERRE  Administrateur-délégué

# Liste des administrateurs, gérants et commissaires (suite de la page C 1.)

#### VAN MOER André, Agent de change

Avenue Léopold 65, 1330 Rixensart, BELGIOUE Administrateur Début de mandat: 28/08/1998 Fin de mandat: 11/05/2004

# SANTERRE Charles, Agent de Change

Rue Charles Martel 54, LUXEMBOURG, LUXEMBOURG Administrateur délégué Début de mandat: 28/08/1998 Fin de mandat: 11/05/2004

#### VAN MOER Cédric,

Avenue Léopold 65, 1330 Rixensart, BELGIQUE Administrateur Début de mandat: 11/05/1994 Fin de mandat: 11/05/2004

# VANSTREELS, DE BOM VAN DRIESSCHE & C° (BE 447.125.062)

Oude Vilvoordsebaan 21, 1860 Meise, BELGIQUE Commissaire-reviseur Début de mandat: 28/08/1998 Fin de mandat: 11/05/2002

#### Est représentée par:

De Bom Van Driessche Jan, Reviseur d'entreprise

1860 Meise, BELGIQUE

#### (éventuellement suite pageC 1 ter.)

- L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 78 et 82 de la loi du 21 février 1985 relative à la réforme du revisorat d'entreprises.
- Une mission de vérification ou de redressement des comptes annuels a-t-elle été confiée à un expert-comptable inscrit au tableau des expertscomptables externes de l'Institut des Experts-Comptables ou à un reviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire OUI / NON





	Codes	Exercice	Exercice précédent
1. BILAN APRES REPARTITION			
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	861	
I. Frais d'établissement (annexe I)	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. II)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. III)	22/27	485	
A. Terrains et constructions	22		
B. Installations, machines et outillage	23 24	484	
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27	<b>1</b>	
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28	376	
A. Entreprises liées	280/1	374	***************************************
1. Participations	280	37.4	
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3		
1. Participations	282		
2. Créances	283		
C. Autres immobilisations financières	284/8	<b>2</b>	
Actions et parts	284 285/8	2	
2. Oreances of Cautionnernents en numeralie	20070		
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	6 986	
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales.  B. Autres créances	290 291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	***************************************	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
A. Stocks	30/36		
1. Approvisionnements	30/31		
En-cours de fabrication	32 33		
4. Marchandises	34		
5. Immeubles destinés à la vente	35		
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	706	
A. Créances commerciales	40	68.0	
B. Autres créances	41	26	
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI)	50/53	6 198	
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53	6.198	
IX. Valeurs disponibles	54/58		
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	490/1	32	
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	7 847	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
	PASSIF			
	FASSIF			
	CAPITAUX PROPRES	10/15	6 994	
1. 0	Capital (ann. VIII)	10	800	
	A. Capital souscrit	100	800	
	3. Capital non appelé	101	8 570	
	Primes d'émission	11	6 570	
	Plus-values de réévaluation	12		
	Réserves	13		
	A. Réserve légale	130 131		
	1. Pour actions propres	1310	1010101010101010101010101010101010101010	
	2. Autres	1311		
	C. Réserves immunisées	132		
	D. Réserves disponibles	133		
	Bénéfice reporté	140 141	( 376 )	
	Subsides en capital.	15	3707	
V1. C	oubsides en capital	15		
	PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	10	
VII.	A. Provisions pour risques et charges	160/5	10	
	Pensions et obligations similaires	160		
	Charges fiscales     Grosses réparations et gros entretien	161 162		
	Grosses réparations et gros entretien      Autres risques et charges (ann. IX)	163/5	10	
	3. Impôts différés	168		
	DETTES	17/49	843	
	Dettes à plus d'un an (ann. X)	17		
,	A. Dettes financières	170/4 170		
	Emprunts subordonnes     Emprunts obligataires non subordonnés	171		
	3. Dettes de location-financement et assimilées	172		
	4. Etablissements de crédit	173		
	5. Autres emprunts	174 175		
	Dettes commerciales     Fournisseurs	1750		
	2. Effets à payer	1751	NAME OF THE PROPERTY OF THE PR	
	C. Acomptes reçus sur commandes	176		
	D. Autres dettes	178/9		
	Dettes à un an au plus (ann. X)	42/48	843	
	A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année  3. Dettes financières	42 43	274,447,444,444,444,444,444,444,444,444,	
	Etablissements de crédit	430/8		
	2. Autres emprunts	439		
(	C. Dettes commerciales	44	813	
	Fournisseurs     Effets à payer.	440/4 441	813	
	D. Acomptes reçus sur commandes	46		
	E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	30	
	1. Impôts	450/3		
	Rémunérations et charges sociales  Autres dettes	454/9 47/48	30	
	- Autres dettes			
λ. (	Comptes de régularisation (ann. XI)	492/3		
	TOTAL DU PASSIF	10/49	7 847	





	Codes	Exercice	Exercice précédent
	Cours	LABIOLE	Exercice precedent
2. COMPTE DE RESULTATS			
(sous la forme de liste)			
I. Ventes et prestations	70/74	2 992	
A. Chiffre d'affaires (annexe XII, A)	70/74	2.992	
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits			
finis et des commandes en cours d'exécution			
(augmentation +, réduction -)	71		***************************************
C. Production immobilisée	72		
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	74		
II. Coût des ventes et des prestations ( - )	60/64	(2658)	
A. Approvisionnements et marchandises	60		
Achats      Variation des stocks	600/8		
(augmentation -, réduction +)	609		
B. Services et biens divers	61	2.104	
C. Rémunérations, charges sociales et pensions			
(ann. XII, C2)	62	317	
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais			
d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	223	
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes	000		
en cours d'exécution et sur créances commerciales			
(dotations +, reprises -) (ann. XII, D)	631/4		
F. Provisions pour risques et charges (dotations +,			
utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E) G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F)	635/7 640/8	10	
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de	040/6	<i>4</i>	
frais de restructuration	649		
III. Bénéfice d'exploitation	70/64	334	
Perte d'exploitation(-)	64/70		
		9	
IV. Produits financiers  A. Produits des immobilisations financières	75 750		
B. Produits des actifs circulants	751	9	
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9		
V. Charges financières	65	( 1)	
A. Charges des dettes (ann. XIII, B et C)	650		
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres			
que ceux visés sub. II. E.	054		
(dotations +, reprises -) (ann. XIII, D)	651 652/9		1/1/10/10/10/10/10/10/10/10/10/10/10/10/
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		<b>1</b>	
VI. Bénéfice courant avant impôts	70/65	342	
Perte courante avant impôts (-)	65/70		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
2. COMPTE DE RESULTATS (suite)			
(sous la forme de liste)			
VI. Bénéfice courant avant impôts (+)	(70/65)	342	
Perte courante avant impôts(-)	(65/70)		
VII. Produits exceptionnels	76		
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et cor-			
porelles	760		
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisa-			
tions financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges			
exceptionnels	762 763		
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A)	764/9		
VIII. Charges exceptionnelies	66	( 718)	
A. Amortissements et réductions de valeur excep-	00	(	
tionnels sur frais d'établissement, sur immobili-			
sations incorporelles et corporelles	660	642	
B. Réductions de valeur sur immobilisations finan-			
cières	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -)	662		
D. Moins - values sur réalisation d'actifs immobilisés	663		
E. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV, B)	664/8	76	
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre			
de frais de restructuration	669		
iX. Bénéfice de l'exercice avant impôts ( + )	70/66		
Perte de l'exercice avant impôts ( - )	66/70	( 376)	
IXbis. A. Prélèvements sur les impôts différés(+)	780		
B. Transfert aux impôts différés ( - )	680		
X. Impôts sur le résultat ( - ) ( + )	67/77		
A. Impôts (ann. XV)	670/3		
B. Régularisations d'impôts et reprises de provi- sions fiscales	777		
	77		
XI. Bénéfice de l'exercice	70/67		
Perte de l'exercice	67/70	( 376)	
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées(+)	789		
Transfert aux réserves Immunisées ( - )	689		
,			
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter(+)	(70/68)	(	
Perte de l'exercice à affecter	(68/70)	( 376)	

34 | 35



1
,

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS  A. Bénéfice à affecter	70/69 69/70 70/68 68/70 790	376.)	
Perte reportée de l'exercice précédent ( - )	690		
Prélèvements sur les capitaux propres     1. sur le capital et les primes d'émission     2. sur les réserves.	791/2 791 792	7,111,111,111,111,111,111,111,111,111,1	
C. Affectations aux capitaux propres (-)  1. au capital et aux primes d'émission.  2. à la réserve légale  3. aux autres réserves	691/2 691 6920 6921		
D. Résultat à reporter         1. Bénéfice à reporter         (-)           2. Perte à reporter	693 793	37.6	
E. Intervention d'associés dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (-)  1. Rémunération du capital  2. Administrateurs ou gérants  3. Autres allocataires	694/6 694 695 696		

## 3. ANNEXE

	Codes	Montants
I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT (rubrique 20 de l'actif)		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	8001	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	8002 8003 8004	646 (646)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8005	
Dont : - Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement - Frais de restructuration	200/2 204	

I. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (rubriques 22 à 27 de l'actif)	Codes	Terrains et constructions (rubrique 22)	Installations, machines et outillage (rubrique 23)	Mobilier et matériel roulant (rubrique 24)
a) VALEUR D'ACQUISITION  Au terme de l'exercice précédent	815			
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816			703
Cessions et désaffectations	817		***************************************	
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(-)	818			
Au terme de l'exercice	819			703
b) PLUS-VALUES				
Au terme de l'exercice précédent	820			
. Actées	821	H-11/11/11/11/11/11/11/11/11/11/11/11/11/		
. Acquises de tiers	822			
. Annulées	823			0101010101010101
. Transférées d'une rubrique à une autre ( + ) ( - )	824			
Au terme de l'exercice	825			
) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR				
Au terme de l'exercice précédent	826			
. Actés	827		***************************************	219
. Repris car excédentaires (-)	828			
. Acquis de tiers	829		***************************************	
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations ( - )	830			
. Transférés d'une rubrique à une autre ( + ) ( - )	831			
Au terme de l'exercice	832			219
d) VALEUR COMPT. NETTE AU TERME DE L'EX. (a)+(b)-(c)	833			484
	Codes	Location-financement     et droits similaires	Autres immobilisations corporelles	6. Immobilisations en cours et acomptes

	Codes	Location-financement et droits similaires (rubrique 25)	Autres immobilisations corporelles (rubrique 26)	6. Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)
a) VALEUR D'ACQUISITION Au terme de l'exercice précédent	815			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816 817 818			1
Au terme de l'exercice	819			1
b) PLUS-VALUES Au terme de l'exercice précédent	820			
. Actées	821 822			
. Acquises de tiers	823			
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	824			1111111
Au terme de l'exercice	825			
c) AMORTISS. ET REDUCTIONS DE VALEUR Au terme de l'exercice précédent Mutations de l'exercice :	826			
. Actés	827 828			***************************************
Acquis de tiers	829		>	
. Annulés à la suite de cessions et désaffectations . ( - )	830			
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(-)	831			
Au terme de l'exercice	832			1
Dont: Terrains et constructions	250			
Installations, machines et outillage	250			
. Mobilier et matériel roulant	252	***************************************		





#### IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	1. Entreprises liées	Entreprises     avec un lien     de participation	3. Autres entreprises
1. Participations, actions et parts		(rubrique 280)	(rubrique 282)	(rubrique 284)
a) VALEUR D'ACQUISITION  Au terme de l'exercice précédent  Mutations de l'exercice :	835			
. Acquisitions	836	374		
. Cessions et retraits	837 838	***************************************		
Au terme de l'exercice	839	374		
b) PLUS-VALUES	000	0,4		
Au terme de l'exercice précédent	840			
Actées	841			
. Acquises de tiers	842 843			
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(-)	844			
Au terme de l'exercice	845			
c) REDUCTIONS DE VALEUR  Au terme de l'exercice précédent  Mutations de l'exercice :	846			
. Actées	847 848			
. Acquises de tiers	849 850			
. Annulées à la suite de cessions et retraits ( - ) . Transférées d'une rubrique à une autre ( + ) ( - )	851			
Au terme de l'exercice	852			
d) MONTANTS NON APPELES Au terme de l'exercice précédent	853 854			
Au terme de l'exercice	855			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a)+(b)-(c)-(d)	856	374		
2. Créances		(rubrique 281)	(rubrique 283)	(rubrique 285/8)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	857			
. Additions	858			2
Remboursements	859			
. Réductions de valeur actées	860 861			
. Différences de change	862			
. Autres	863			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	864			2
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE	865			

#### V. A. PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation au sens de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10 % au moins du capital souscrit.

	Droits sociaux détenus			Données extraites des demiers comptes annuels disponibles				
DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit beige, mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	directemen		parles	Comptes	Code Capitaux propres		Résultat net	
mention du NUMERO DE TVA ou du NUMERO NATIONAL	diecterior		filiales	annuels amêtés au	devise	(+) ou (-) (en milliers de devises)		
	Nombre	%	%			(en minera o	o davises/	
SA VMS KEYTRADE Luxembourg Rue Charles Martel 54 L-2134 LUXEMBOURG, LUXEMBOURG				31/12/1999	EUR	272	(103)	
actions nominatives	2994	99,80						

38 | 39





#### VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE : AUTRES PLACEMENTS (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Actions et parts	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681 8682		***************************************
Titres à revenu fixe	52		
dont émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	6 198	
avec une durée résiduelle ou de préavis : , d'un mois au plus , de plus d'un mois à un an au plus , de plus d'un an	8686 8687 8688	6.198	
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

#### VII. COMPTES DE REGULARISATION

	Exercica	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.		
Charges à reporter.	25	
Produits acquis.		

#### VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL  1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)  - Au terme de l'exercice précédent.  - Modifications au cours de l'exercice :  - Constitution le .14 août 1998  - Augmentation de capital le 20 octobre 1999  - Division des actions le .25 novembre 1999  - Augmentation de capital du 9 décembre 1999	8700		2 000 000
- Au terme de l'exercice	8701	800	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2. Représentation du capital			
2.1. Catégories d'actionsordinaires.			2.540.000
Actions nominatives ou au porteur     Nominatives     Au porteur	8702 8703	X0000000000000000000000000000000000000	2.540.000

ETAT DU CAPITAL (suite)	Codes	Montant non appelé     (rubrique 101)	Montant appelé     non versé
B. CAPITAL NON LIBERE Actionnaires redevables de libération			
Actionnaires redevables de liberation			
VIII II			
(suite éventuellement page )			
TOTAL	871		
		Montant du capital détenu	Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
- la société elle-même	872 873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS			
Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre      Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION	8742		······
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		***************************************
. Montant du capital à souscrire	8746		
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT	8751	810	
		1. Nombre de parts	Nombre de voix     qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
Dont : - détenues par la société elle-même	877		
- détenues par les filiales	878		

G.STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise : voir page 25

PROVICIONS BOUR AUTRES DISOURS ET CUARCES	
PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES	Exercice
Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important.	10



भा	Π	
<u> 11</u>	<u>IL</u>	
=	=_	

#### X. ETAT DES DETTES

		DETTES			
A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR	Codes	1. échéant dans l'année	ayant plus d'un an mais     ans au plus à courir	3. ayant plus de 5 ans à courir	
DUREE RESIDUELLE		(rubrique 42)	(rubrique 17)		
Dettes financières.	880				
Emprunts subordonnés     Emprunts obligataires non subordonnés	881 882				
Dettes de location-financement et assimilées     Etablissements de crédit	883 884				
5. Autres emprunts	885				
Dettes commerciales	886				
Fournisseurs     Effets à payer	887 888				
Acomptes reçus sur commandes	889				
Autres dettes.	890				
TOTAL	891				

		DETTES (OU PARTIE DES DET	TES) GARANTIES PAR
B. DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)	Codes	1. les pouvoirs publics belges	des sûretés réelles constituées ou irrévoca- blement promises sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières.	892		
Emprunts subordonnés     Emprunts obligataires non subordonnés     Dettes de location-financement et assimilées     Etablissements de crédit     Autres emprunts  Dettes commerciales	. 894 . 895 . 896 . 897		
1. Fournisseurs 2. Effets à payer	. 900		
Acomptes reçus sur commandes	. 901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	. 902		
Impôts     Rémunérations et charges sociales.		xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	
Autres dettes	. 905		
TOTAL	906		

	Codes	Exercice
C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
1. Impôts (rubrique 450/3 du passif)		
a) Dettes fiscales échues	9072	
b) Dettes fiscales non échues	9073	
c) Dettes fiscales estimées	450	**************************************
2 Dámunámetians et charges escicles (rubrique 454/0 du passif)		

Andrews	,

#### XII. RESULTATS D'EXPLOITATION

A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET (rubrique 70): ventilation par catégorie d'activité et marché géographique à communiquer en annexe au document normalisé, dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

	eux de raçon considerable.			
		Codes	Exercice	Exercice précédent
В.	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74)  Dont : Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		- поприненти при при при при при при при при при пр
C1.	TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL	9086	4-	
	a) Nombre total à la date de clôture	9087		(10100000000000000000000000000000000000
	c) Nombre effectif d'heures prestées	9088	12.868	***************************************
60		0000		
62.	FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62) a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	205	
	b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	205	***************************************
	c) Primes patronales pour assurances extralégales.	622		***************************************
	d) Autres frais de personnel	623	47	
	e) Pensions	624		
C3.	PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7) Dotations (+); utilisations et reprises (-)	635		
D.	REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4)  1. Sur stocks et commandes en cours			
	actées	9110	,	
	reprises(-) 2. Sur créances commerciales	9111	***************************************	
	actées	9112		
	reprises	9113		
E.	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
	Constitutions	9115	10	
	Utilisations et reprises	9116	19	
_		0110	***************************************	,
r.	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8) Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	,	
	Autres	641/8	4	***************************************
G.	PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DIS- POSITION DE L'ENTREPRISE	04170		
	1. Nombre total à la date de clôture	9096		
	2. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
	Nombre effectif d'heures prestées	9098		
	Frais pour l'entreprise	617		



#
<u> </u>

AIII.	RESULTATS FINANCIERS	Codes	Exercice	Exercice précédent
	A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)     Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats:     - subsides en capital     - subsides en intérêts.     Ventilation des autres produits, s'ils sont importants.	9125 9126		
	B. AMORTISSEMENT DES FRAIS D'EMISSION D'EM- PRUNTS ET DES PRIMES DE REMBOURSEMENT	6501		
	C. INTERETS PORTES A L'ACTIF	6503		>
	D. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS (rubrique 651) Actées	6510 6511		
	E. AUTRES CHARGES FINANCIERES (rubrique 652/9) Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
	Constituées	6560		
	Utilisées et reprises	6561	010101111111111111111111111111111111111	
	Ventilation des autres charges financières, si elles sont importantesFrais de banque		1	
	Différence de change			
	Autres			

XIV.	RESULTATS EXCEPTIONNELS	Codes	Exercice
	A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (rubrique 764/9), s'ils sont importants.	A P Similar	
	B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8), si elles sont importantes.  Amendes  Frais de mise au point et erreurs de fonctionnement		
XV.	IMPOTS SUR LE RESULTAT		
	a. Impôts et précomptes dus ou versés b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif. (-) c. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif)  2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs.	9134 9135 9136 9137 9138 9139	

BENEFICE TAXABLE ESTIME, avec mention particulière de celles dé comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé	, AVANT coulant de de manièi	décalages da e sensible au r	ans le iiveau de	temps entre le béné es impôts)
				Exercice
C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MON L'EXERCICE	ITANT D	ES IMPOTS	SUR	LE RESULTAT D
			Codes	Exercice
D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indici pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)  1. Latences actives  - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs			9141 9142	389
2. Latences passives.			9144	
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS				
AXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS	Codes	Exercice		Exercice précédent
	9145 9146	Exercice		Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :  1. à l'entreprise (déductibles) .  2. par l'entreprise	9145	Exercice	53	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :  1. à l'entreprise (déductibles)	9145 9146 9147	Exercice	53	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :  1. à l'entreprise (déductibles)	9145 9146 9147	Exercice		Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :  1. à l'entreprise (déductibles)	9145 9146 9147 9148	reprise pour		
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :  1. à l'entreprise (déductibles)	9145 9146 9147 9148	reprise pour	Codes	



#
<u> </u>

AIII.	RESULTATS FINANCIERS	Codes	Exercice	Exercice précédent
	A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)     Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats:     - subsides en capital     - subsides en intérêts.     Ventilation des autres produits, s'ils sont importants.	9125 9126		
	B. AMORTISSEMENT DES FRAIS D'EMISSION D'EM- PRUNTS ET DES PRIMES DE REMBOURSEMENT	6501		
	C. INTERETS PORTES A L'ACTIF	6503		>
	D. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS (rubrique 651) Actées	6510 6511		
	E. AUTRES CHARGES FINANCIERES (rubrique 652/9) Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
	Constituées	6560		
	Utilisées et reprises	6561	010101111111111111111111111111111111111	
	Ventilation des autres charges financières, si elles sont importantesFrais de banque		1	
	Différence de change			
	Autres			

XIV.	RESULTATS EXCEPTIONNELS	Codes	Exercice
	A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (rubrique 764/9), s'ils sont importants.	A P Similar	
	B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8), si elles sont importantes.  Amendes  Frais de mise au point et erreurs de fonctionnement		
XV.	IMPOTS SUR LE RESULTAT		
	a. Impôts et précomptes dus ou versés b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif. (-) c. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif)  2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs.	9134 9135 9136 9137 9138 9139	

BENEFICE TAXABLE ESTIME, avec mention particulière de celles dé comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé	, AVANT coulant de de manièi	décalages da e sensible au r	ans le iiveau de	temps entre le béné es impôts)
				Exercice
C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MON L'EXERCICE	ITANT D	ES IMPOTS	SUR	LE RESULTAT D
			Codes	Exercice
D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indici pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)  1. Latences actives  - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs			9141 9142	389
2. Latences passives.			9144	
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS				
AXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS	Codes	Exercice		Exercice précédent
	9145 9146	Exercice		Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :  1. à l'entreprise (déductibles) .  2. par l'entreprise	9145	Exercice	53	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :  1. à l'entreprise (déductibles)	9145 9146 9147	Exercice	53	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :  1. à l'entreprise (déductibles)	9145 9146 9147	Exercice		Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :  1. à l'entreprise (déductibles)	9145 9146 9147 9148	reprise pour		
A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte :  1. à l'entreprise (déductibles)	9145 9146 9147 9148	reprise pour	Codes	





#### XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (suite)

Le cas échéant, description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel ou des dirigeants et des mesures prises pour en couvrir la charge

	Code	Exercice
Pensions dont le service incombe à l'entreprise elle-même : montant estimé des engagements résultant pour l'entreprise de prestations déjà effectuées	9220	

. bases et méthodes de cette estimation

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION: voir page C 20.

#### XIX. RELATIONS FINANCIERES AVEC

- A. LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS
- B. LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTROLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ETRE LIEES A CELLE-CI
- C. LES AUTRES ENTREPRISES CONTROLEES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR LES PERSONNES CITEES SOUS B

	Codes	Exercice	
1. Créances sur les personnes précitées	9500		ı
2. Garanties constituées en leur faveur.	9501		ı
3. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur.	9502		

Conditions principales relatives aux postes 9500, 9501 et 9502.

	Codes	Exercice
4. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable:		
- aux administrateurs et gérants	9503	391
- aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	1. ENTRE	PRISES LIEES	2. ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIP			
		Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent		
1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	925	374					
Participations	926 927 928	374					
2. CREANCES	929	705					
A plus d'un an	930 931	705					
3. PLACEMENTS DE TRESORERIE .	932						
Actions	933 934						
4. DETTES	935	70 A 40 A					
A plus d'un an	936 937						





# Déclaration relative aux comptes consolidés

A. Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions de l'arrêté royal du 6 mars 1990 relatif aux comptes consolidés des entreprises

#### L'entreprise

établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 6 mars 1990 relatif aux comptes consolidés des entreprises:

OUI / NON 1

n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s):

- a. L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 9 de l'arrête royal précité: OUI/ NON 1
- b. L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation: OUI / NON <sup>1</sup>

# Si oui:

Justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 8, paragraphes 2 et 3 dudit arrêté

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro de TVA ou numéro national de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée: B. Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit beige, numéro de TVA ou numéro national de 1'(des)entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation <sup>2</sup>:

KEYCONTROL S.A.
Bld Anspach 111 Boîte 7
1000 Bruxelles 1 BELGIQUE

1 Biffer ce qui ne convient pas.

2 Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

#### 4. BILAN SOCIAL

1	Le cas échéant, le numéro sous lequel l'entreprise est inscrite à l'Office National de Sécurité Sociale (numéro ONSS) :	010-1246345-23					
1	Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise :	218.00					

#### I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

#### A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	Temps plein     (exercice)	Temps partiel     (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)  (exercice)	4. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP)  (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs Nombre effectif d'heures prestées. Frais de personnel Montant des avantages accordés en sus du salaire	100 101 102 103		0,8 830 23	7,0(ETP) 12.868. (T) 317. (T)	(ETP) (T) (T)

2. A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	Total en équivalents     temps plein
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	13	2	13,4
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	13	2	13.4
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			014401414414914144144444444444444444444
Contrat de remplacement	113			
c. Par sexe				
Hommes	120	9	1	9.2
Femmes	121	4	1	4.2
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	13	2	13.4
Ouvriers	132			,,,,,,
Autres	133			





#### II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

A.	ENTREES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
a.	Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice	205	16	2	16,4
b.	Par type de contrat de travail				
	Contrat à durée indéterminée Contrat à durée déterminée Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini Contrat de remplacement	210 211 212 213	15		15,4
c.	Par sexe et niveau d'études				
	Hommes : primaire secondaire supérieur non universitaire. universitaire Femmes : primaire secondaire supérieur non universitaire. universitaire	220 221 222 223 230 231 232 233	1 3 3	1	1,2 3,0 4,0 1,2 3,0 4,0

			1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents
В.	SORTIES	Codes	1. Temps piein	2. remps partiel	temps plein
a.	Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice	305	5		5,0
b.	Par type de contrat de travail  Contrat à durée indéterminée  Contrat à durée déterminée.  Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini  Contrat de remplacement.	310 311 312 313	<b>4</b> 1		1,0
c.	Par sexe et niveau d'études  Hommes : primaire secondaire supérieur non universitaire universitaire : primaire secondaire secondaire supérieur non universitaire universitaire universitaire :	320 321 322 323 330 331 332 333	2		2,0 2,0
d.	Par motif de fin de contrat  Pension Prépension Licenciement Autre motif Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendantes	340 341 342 343	1		1,0

#### III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI	Codes	Nombre de travaille  1. Nombre	eurs concernés  2. Equivalents temps plein	Montant     de l'avantage financier
Mesures comportant un avantage financier¹     1.1. Plan d'entreprise	400 <sup>2</sup>			
- Femmes 1.2. Plan d'embauche des jeunes 1.3. Bas salaires	402 403 404	1	1.0	
1.4. Accords pour l'emploi 1995-1996	405 <sup>2</sup> 406 407			
1.5. Plan d'embauche pour les chômeurs de longue durée	408			
1.6. Maribel 1.7. Emplois de réinsertion (plus de 50 ans) 1.8. Prépension conventionnelle à mi-temps	409 410 411			
1.9. Interruption complète de carrière  1.10. Réduction des prestations de travail  (interruption de carrière à temps partiel)	412			
Autres mesures     Contrat de première expérience professionnelle	500			
2.2. Emplois - tremplin 2.3. Stage des jeunes	501 502			
2.4. Conventions emploi - formation	503 504			
2.6. Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée.      2.7. Prépension conventionnelle	505 506			

Structure de l'actionnariat de l'entreprise (suite de la page 13)

Structure de l'actionariat au 31 décembre 1999:

S.A. KEYCONTROL: 2.000.000 actions ordinaires, soit 78.74% du capital.

Nombre	de	trava	illeurs	concer	nés	par une	ou

otal pour l'exercice	550	1	1,
otal pour l'exercice précédent	560		



Rapport du commissaire-réviseur sur l'exercice clôturé le 31 décembre 1999 présenté à l'assemblée générale des actionnaires de la s.a. "VMS-Keytrade.com"

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 1999, dont le total du bilan s'élève à 7.846.714,19 EUR. et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 375.973,32 EUR. Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

# Attestation sans réserve des comptes annuels

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 1999 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

# Attestations et informations complémentaires

Nous complétons notre rapport par les attestations et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- 1. Le rapport de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels.
- 2. Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- 3. Nous ne devons vous signaler aucune opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou de la loi sur les sociétés. L'affectation des résultats qui vous est proposée est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Meise, le 10 avril 2000

"Vanstreels, De Bom Van Driessche & C°", Société civile ayant emprunté la forme d'une société privée à responsabilité limitée, Commissaire-réviseur, représentée par

#### Jan DE BOM VAN DRIESSCHE



# Consolidated management report presented by the board of directors to the ordinary general meeting on 9 may 2000

#### Ladies and gentlemen,

We are honoured to present the management report for the social year ending on 31 December 1999, and this in accordance with Article 77 of the co-ordinated laws on commercial enterprises. We are also pleased to present the consolidated management report, in accordance with article 72 of the Royal Decree of 6 March 1990, relating to the consolidated accounts of commercial enterprises.

#### I Management Report on the Social Accounts:

## Main points:

• The rules of evaluation, laid down by the Board of Directors, require full settlement of all charges relating to increased capital.

These charges have been booked as exceptional costs.

- On 25 November 1999, 2,994 shares of SA VMS KEYTRADE Luxembourg were transfered to SA VMS-Keytrade.com at the price of 374,250 Euros, in accordance with the decision of the general
- The increase in capital resulting from the floatation of 540.000 new shares provided EUR 6.739.600 in funds. This increase in capital has been booked as follows: a flotation bonus of EUR 6.569.500 and additional subscribed capital of EUR 170.100. As a result, the total subscribed capital presently amounts to EUR 800.100.

We propose to incorporate the accumulated flotation bonuses into the subscribed capital, which would increase the total capital from EUR 800.100 to EUR 7.369.600.

• In the prospectus, the estimated number of clients for the end of 1999 was 3.150. In reality, at the end of 1999 the company had 4.445 clients.

At the end of February, the company had of 7.955 clients, with an average of 5.76 transactions per account.

At the end of March 2000, the company had 11.196 clients, with a total of 70.273 transactions (an average of 6.27 transactions per account).

In this respect it should be noted that the annual average foreseen in the prospectus was 4 transactions per client per month.

• The company is structured to conform with the requirements of ISO norms 9000: 2000 and following.

## **Analytical Comment** on the Annual Accounts:

The results of the company for the year 1999, taking account of the situation as at 30 September 1999 (as detailed in the prospectus), can be analysed as follows:

#### **ASSETS**

#### **Frozen Assets:**

Frozen assets: corporate: This increase is due to the purchase of IT equipment;

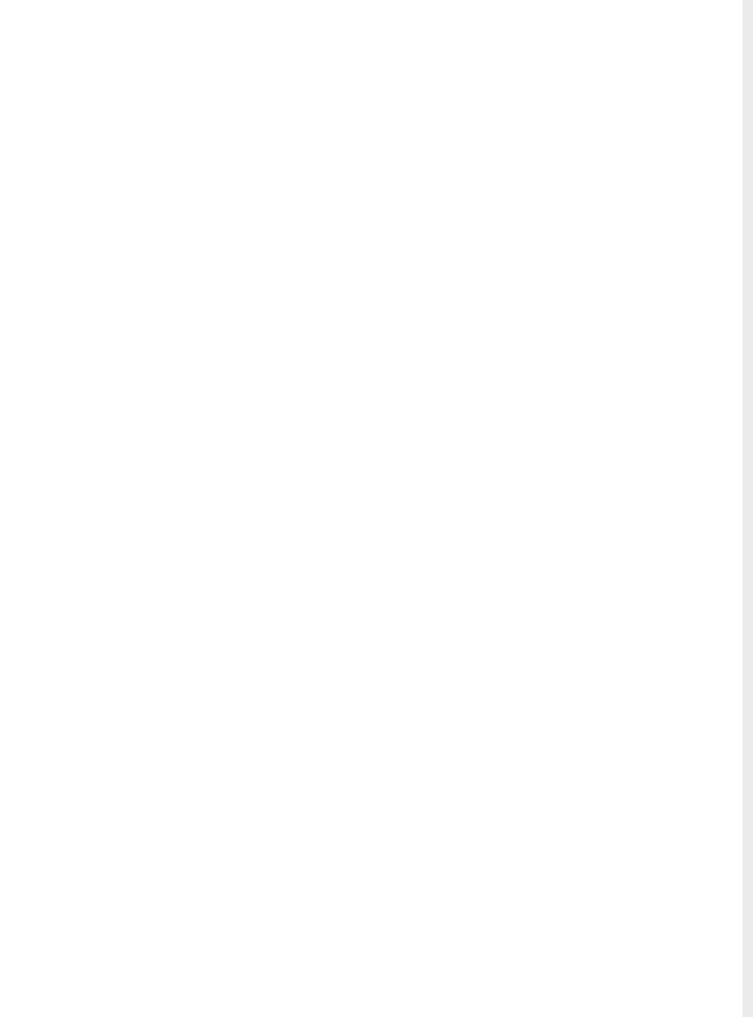
Frozen assets: financial: This item essentially comprises the participation of VMS-Keytrade.com in VMS KEYTRADE Luxembourg.

#### Floating Assets:

Placement of funds:

This item comprises an amount of EUR 6.197.338,12, resulting from the increase in capital by subscription to the new shares.





VMS-Keytrade.com / Annual Report 1999





end of March 2000. This increase is in line with the anticipated -and were settled in full. anticipated number of 1,210 clients for the end of the year 2000, as detailed in the prospectus.

#### Litigation in the USA

• Dispute between the VMS Keytrade.com Company and Keytrade.inc:

The positions of the two parties have moved closer together, to such an extent that the prospect of an amicable settlement has become a realistic possibility. The settlement currently being negotiated will not involve any indemnity payments from our company. However, in the medium term the company might have to change

 Dispute between the VMS Keytrade.com Company and E\*Trade.Inc:

The parties are still attempting to negotiate an amicable solution. The negotiations have become somewhat stalled, due to a delay in reaction by E\*Trade.Inc.

• The set-up costs of the Luxembourg branch were settled in full and amount to 11,171.02 Euros.

## **Analytical Comment on the Consolidated** Accounts:

Turnover

The consolidated turnover amounts to EUR 3.050.161,82.

This figure has increased by 30% in relation to the amount originally predicted by the IPO, namely EUR 2.332.000.

This marked progression is explained by various factors, such as favourable market conditions, the effect of the IPO and the results of advertising campaigns.

• The operating result

The operating profit of EUR 228.243,03 was also higher than the figure of EUR 149.000 estimated by the IPO.

Exceptional costs

Exceptional costs amounted to EUR 717.959 or approximately 30% higher than the anticipated figures of the IPO. This increase was due to additional IPO charges. These charges totalled EUR 642.013,06 - significantly more than was

Consolidated Loss

The consolidated loss amounted to EUR 478.269,26, of which approximately 25% is attributable to SA VMS Luxembourg. The Luxembourg branch was set up on 26 May

The progression of the monthly trading figures for this branch is as follows:

Monthly figures of VMS Keytrade Luxembourg:

September	EUR - 83.966,57
October	EUR - 10.813,36
November	EUR - 9.938,61
December	EUR + 2.217,62

The loss of EUR 102.500,92 for 1999 will be absorbed within the budgetary planning for the

In the prospectus circulated by the IPO, losses were estimated at EUR 466.000. The total group loss of EUR 478.269,26 is therefore in broad conformity with this projection.

The operating profits, which were significantly higher than the estimate of the IPO, offset to a larger degree the unexpected increase in exceptional costs.

Having approved these annual accounts, we invite you to decide upon its discharge by a special vote, the result of which will be relayed to the Administrators and Commissioners.

The Board of Directors.



# Rapport consolidé de gestion présenté par le conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 9 mai 2000



#### Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion relatif à l'exercice social clôturé le 31 décembre 1999, conformément à l'article 77 des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, ainsi que le rapport de gestion consolidé, conformément à l'article 72 de l'arrêté royal du 6 mars 1990 relatif aux comptes consolidés des entreprises.

# I Rapport de gestion sur les comptes sociaux:

#### Les points marquants:

- Les règles d'évaluation arrêtées par le Conseil d'administration comprennent un amortissement à 100% de tous les frais d'augmentation de capital.
   Ces frais ont été comptabilisés en charges exceptionnelles.
- Le 25 novembre 1999, cession de 2994 actions de la SA VMS KEYTRADE Luxembourg à la société anonyme VMS-Keytrade.com pour le prix de EUR 374.250 sur base de la résolution de l'assemblée générale.
- L'augmentation de capital par l'émission de 540.000 actions nouvelles (float) a apporté EUR 6.739.600 de fonds.

Au passif, cette augmentation de capital se répartit entre le poste "prime d'émission" pour un montant de EUR 6.569.500 et le poste "capital souscrit" pour un montant de EUR 170.100. Par conséquent, le capital souscrit s'élève ce jour à EUR 800.100.

Nous proposons d'incorporer les primes d'émission au capital pour porter le capital de EUR 800.100 à EUR 7.369.600.

 Le nombre estimé de clients dans le prospectus pour la fin 1999 s'élevait à 3.150. Or, l'année 1999 s'est clôturée avec 4.445 clients.
 Fin février, la société compte 7.955 clients et le nombre de transactions par compte est de 5,76. Fin mars 2000, la société compte 11.196 clients et le nombre total de transactions est de 70.273. Pour ce mois de mars, le nombre de transactions par compte est de 6,27. Or, la moyenne annuelle annoncée dans le prospectus est de 4 transactions par client et par mois.

• La société s'organise et se structure en s'appuyant sur des procédures afin de se conformer ainsi aux normes Iso 9000: 2000 et suivantes

# Commentaires analytiques des comptes annuels:

Les résultats de votre société, au terme de l'exercice 1999 et par rapport à la situation au 30 septembre 1999 développée dans le prospectus, peuvent être analysés comme suit:

#### **ACTIF**

#### Actifs immobilisés:

Immobilisations corporelles: Ce poste doit son augmentation à l'achat de matériel informatique;

Immobilisations financières:
Ce poste comprend pour l'essentiel la participation de VMS - Keytrade .com dans VMS KEYTRADE Luxembourg.

#### Actifs circulants:

Placements de trésorerie: Ce poste comprend un montant de EUR 6.197.338,12 suite à l'augmentation de capital par souscription d'actions nouvelles.

#### **COMPTES DE RESULTAT:**

#### Ventes et prestations:

Le chiffre d'affaires:

Le chiffre d'affaires révèle une hausse de 30% par rapport aux prévisions, notamment due à l'activité des marchés, aux campagnes publicitaires et à l'effet IPO.

#### Coûts des ventes et marchandises:

Services et biens divers:

- les frais de publicité sont supérieurs à ceux annoncés. Les mois de novembre et décembre
   1999 ayant été excellents, ce budget a été adapté à la hausse.
- Les frais d'experts sont également élevés: chasseurs de tête, audit, réviseurs ...

Rémunérations, charges sociales et pension:
Ce poste suit l'évolution annoncée.
D'une part, la société doit développer son service commercial pour faire face à la demande et d'autre part, en prévision d'une demande de statut de société de bourse, elle doit développer ses front et back office.

#### Bénéfice d'exploitation:

Le bénéfice s'élève à EUR 334.125,99, soit une nette hausse par rapport au bénéfice prévu de EUR 149.000.

#### Charges exceptionnelles:

Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement :
Ce poste de EUR 717.959, 05 comprend tous les frais liés à l'augmentation de capital.
Tous ces frais ont été portés à l'actif et ensuite amortis à 100%, conformément à la décision du Conseil d'administration.

#### Perte de l'exercice avant impôts:

La perte s'élève à EUR 375.973,32, à imputer à la charge exceptionnelle constituée par l'augmentation de capital.

#### Application des règles comptables de continuité:

Les très bons résultas enregistrés au cours des derniers mois et les excellentes perspectives justifient l'application des règles comptables de continuité.

Conformément à l'article 64 ter des lois coordonnées sur les sociétés commerciales:

Nous vous communiquons ci-dessous les honoraires perçus par notre commissaireréviseur pour les différentes missions particulières:

- Prestations effectuées à l'occasion de l'augmentation de capital: 350.000 BEF plus TVA
- Acquisition d'actions de Keytrade Lux:
   50.000 BEF plus TVA
- Modification objet social: 30.000 BEF plus TVA
- Rapport établi dans le cadre du stock option plan: 50.000 BEF plus TVA.

## Il Rapport de gestion consolidé:

#### 1/ Périmètre de consolidation:

- Dénomination et adresse complète
   VMS-Keytrade Luxembourg
   Rue Charles martel, 54 2134 Luxembourg
   Grand –Duché du Luxembourg
- Méthode utilisée
   Consolidation globale
- Fraction du capital 99.8%

#### Critères de consolidation:

Sont consolidées toutes les sociétés sur lesquelles la société VMS-Keytrade .com SA exerce le contrôle, à savoir: VMS Keytrade Luxembourg SA.

#### Eléments marquants:

- La société a introduit en mars 2000 une procédure visant à obtenir l'autorisation d'établir une succursale aux Pays–Bas (passeport européen).
- Dépenses marketing pour le groupe, en pourcentage du chiffre d'affaire:

Pour VMS Keytrade Luxembourg: EUR 20.667,86 Pour VMS – Keytrade.Com SA: EUR 842.803,37 Les dépenses marketing pour le groupe s'élèvent à EUR 863.471,23.

Le chiffre d'affaires consolidé étant de EUR 3.050.161,82, le pourcentage de dépenses marketing par rapport au chiffre d'affaires est de 28,3%.

Ce pourcentage a été revu à la hausse par rapport au 23% annoncé.



• La filiale VMS Luxembourg comptait 188 clients fin décembre et 476 clients fin mars 2000. Cette croissance confirme le nombre annoncé dans le prospectus pour la fin 2000, soit 1.210 clients.

#### Litiges aux USA:

• litige opposant la société

VMS-Keytrade.com à Keytrade.inc:

les positions entre les parties se sont
rapprochées, si bien que l'espoir d'une solution à
l'amiable devient tout à fait réaliste. La transaction
actuellement négociée n'entraînerait pas le
paiement d'indemnités de la part de notre société.
La société pourrait cependant être amenée à
changer de nom à moyen terme.

litige opposant la société
 VMS – Keytrade.com à E\*Trade.lnc:
 Les parties continuent à négocier une solution à l'amiable. Les négociations ont traîné, notamment en raison des délais mis par E\*Trade.lnc à réagir.

• Les frais d'établissement de la filiale luxembourgeoise ont été amortis à 100% et s'élèvent à EUR 11.171,02.

# Commentaires analytiques des comptes consolidés:

• Le chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires consolidé est de

EUR 3.050.161,82.

Ce chiffre est en hausse de 30% par rapport au chiffre annoncé lors de l'IPO, soit EUR 2.332.000. Cette forte progression s'explique par différents facteurs, comme les bonnes conditions du marché, l'effet de l'IPO et le résultat des campagnes publicitaires.

• Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est de EUR 228.243,03, soit également une hausse par rapport au chiffre de EUR 149.000 annoncé lors de l'IPO.

• Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles s'élèvent à EUR 717.959, soit 30% de plus que le montant annoncé. Il s'agit, à concurrence de EUR 642.013,06, des frais d'IPO, plus importants que ce qui avait été annoncé et amortis à 100%.

#### La perte consolidée

La perte consolidée, part du groupe, s'élève à EUR 478.269,26, dont 25% environ sont à imputer à la SA VMS Luxembourg. La filiale luxembourgeoise a été constituée le

La filiale luxembourgeoise a été constituée le 26 mai 1999.

L'évolution du résultat mensuel de ladite filiale est résumée ci–après:

Résultats mensuels de VMS Keytrade Luxembourg:

Septembre:	EUR - 83.966,57
Octobre:	EUR - 10.813,36
Novembre:	EUR - 9.938,61
Décembre:	EUR + 2.217.62

Les pertes de l'année 1999, soit EUR 102.500, 92, seront en principe absorbées lors de l'exercice 2000

Dans le prospectus diffusé lors de l'IPO, la perte était évaluée à EUR 466.000. La perte du groupe de EUR 478.269,26 est donc conforme aux prévisions.

Le résultat d'exploitation, plus important que ce qui était annoncé lors de l'IPO, compense les charges exceptionnelles, supérieures elles aussi à ce qui avait été annoncé.

Après avoir adopté les comptes annuels qui vous sont soumis, nous vous invitons à vous prononcer, par vote spécial, sur la décharge à donner à Messieurs les Administrateurs et Commissaires.

Le Conseil d'Administration.





# Calendar

07.

# **Diary of Official Communications:**

- Quarterly communication by the fourth week of May 2000
- Half-yearly communication by the fourth week of September
- Quarterly communication by the fourth week of November 2000
- Publication of annual results of 2000 by the fourth week of March 2001

# **Diary of Non-Official Communications:**

At the beginning of each new quarter, the company will communicate the following information in respect of the previous quarter:

- Number of clients
- Turnover realised (non audited)
- Number of transactions

# The appropriate contact person for investors, analysts and the press is

## Mr. Jean-Guillaume Zurstrassen

Administrator e-mail: jean@keytrade.com fax (+32.2) 512 60 85 tel. (+32.2) 549 03 56

fax (+32.2) 679 90 01 from June 1st 2000 tel. (+32.2) 679 90 00 from June 1st 2000

# **Contacts**

08.



CITTO	

**Notes** 

<i>Votes</i>		
10100		